



Langevinette











Date de tombée pour la parution du mois de mars 2023:

9 mars à 16h







LE MOT DU MAIRE

Après une période hivernale plutôt clémente, nous constatons qu'avec les récentes bordées de neige, plusieurs citoyens se permettent de déposer de la neige le long des rues lors du déneigement de leur entrée privée. Je tiens à vous à vous rappeler qu'il est interdit de déposer de la neige le long des chemins publics et ce, afin de permettre à nos employés affectés à l'entretien des chemins de réaliser leur travail de la façon la plus sécuritaire possible.

On ne réalise pas toujours que la neige déposée en bordure du chemin va nécessairement se retrouver dans l'entrée privée de notre voisin. De plus, cet amoncellement de neige peut durcir et devenir un véritable bloc de glace qui peut occasionner des dommages au camion de déneigement et même provoquer un accident.

J'aimerais vous rappeler qu'en vertu de l'article 498 du Code de la sécurité routière, il est interdit de jeter, déposer ou abandonner des objets ou matières quelconques sur un chemin public et que quiconque contrevient à cet article commet une infraction et est passible d'une amende de 60\$ à 100\$ plus les frais. De plus, l'émission des contraventions à cet article du Code de la sécurité routière est applicable par la Sûreté du Québec. Je vous invite donc à être vigilant face à cette problématique.

De plus, en ce qui concerne votre protection en incendie, je vous demanderais également d'éviter d'envoyer de la neige sur les bornes fontaines et ce, afin de ne pas les enneiger inutilement.

Dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), le conseil municipal a confié, en octobre 2022, le mandat de services professionnels en ingénierie à la société d'ingénierie CIMA+ pour la préparation des plans et devis visant à effectuer les travaux de renouvellement de conduites de la rue Langevin.

Suite à ce mandat, les relevés d'arpentage ont été réalisés au début du mois de décembre et transmis à CIMA+ à la fin du mois de janvier afin de leur permettre de finaliser les plans et devis.

Notre objectif est de pouvoir réaliser les travaux de renouvellement des conduites d'aqueduc, d'égout sanitaire et d'égout pluvial en 2023.

Pour le moment, nous ne pouvons vous informer exactement de la période de réalisation de ces travaux mais sachez que nous vous tiendrons informer dès qu'on en connaîtra davantage à ce sujet.

Sincères salutations!

Mille

Christian Chabot, maire



Conseil en bref

- Compte fournisseurs: 233 087,35\$
- Le conseil est informé de l'état du dossier du renouvellement de conduites de la rue Langevin.
- Adoption du règlement 215-23 sur la démolition d'immeubles.
- Adoption du règlement 216-23 sur la salubrité, l'entretien et l'occupation des bâtiments.
- Le conseil est informé des derniers développements dans le dossier de la location d'un local à l'ancienne caisse.
- Le conseil est favorable à ce que des démarches soient entreprises afin de remplacer le chargeur sur roues.
- Adoption du projet de règlement no 217-23 modifiant le règlement de zonage no 76-07 afin d'autoriser la classe d'usage « Activités récréatives extensives » dans les zones 03-I et 04-CH traversées par l'emprise ferroviaire abandonnée.
- Le conseil accepte le renouvellement du contrat d'assurance de la municipalité pour une prime de 52 046\$ plus taxe soit la somme de 56 730,14\$.
- Le conseil est informé du montant accordé par l'assureur pour la fuite d'eau et les dégâts survenus au plancher du local de l'ancienne bibliothèque au Centre civique.
- Le conseil prend connaissance d'un projet d'entente proposé par la MRC des Etchemins pour l'utilisation de notre éco-centre et de ceux situés sur le territoire de la MRC des Etchemins afin de permettre à toutes les municipalités de ladite MRC d'avoir un accès à un éco-centre.
- Le conseil municipal nomme monsieur Jean-Guy Labbé à titre de représentant de la Municipalité au sein du conseil d'administration de l'OMH Beauce-Etchemins.
- Le conseil vend à la Société d'habitation du Québec le lot 3 915 848 pour la somme de 1 700\$.
- Le conseil accepte de modifier le tarif de location da la salle Gatien-Lapointe du centre civique à 50\$ par cours lors d'un réservation minimale consécutive de 10 cours.
- Le conseil est informé qu'une somme de 27 954,40 \$ est disponible pour notre municipalité pour l'année 2023 dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants.
- Le rapport statistiques des transports effectués par Transport Autonomie au cours de l'année 2022 est remis au conseil municipal. Il nous a permis de constater que 895 transports ont été effectués à Sainte-Justine en 2022 par Transport Autonomie.
- Le conseil autorise le directeur général à participer au congrès annuel de l'association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu les 14,15 et 16 juin prochain au Centre des congrès de Québec.
- Le conseil autorise l'achat d'un billet pour l'évènement inspirant organisé par la SADC Bellechasse-Etchemins qui se tiendra à Sainte-Claire le 22 mars 2023.
- Le conseil accepte de verser la somme de 100\$ à titre de contribution financière pour l'organisation de la 44^e édition du gala du Mérite Sportif Beauceron.



Aux contribuables de la municipalité

AVIS PUBLIC

AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 217-23

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné Gilles Vézina, directeur général et greffiertrésorier de la susdite municipalité.

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT:

Que suite à l'adoption lors de la séance ordinaire du 2 février 2023, du projet de règlement intitulé « PROJET DE REGLEMENT NO 217-23 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 76-07 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE AFIN D'AUTORISER LA CLASSE D'USAGE « ACTIVITÉS RE-CRÉATIVES EXTENSIVES » DANS LES ZONES 03-I ET 04-CH TRAVERSÉES PAR L'EMPRISE FERRO-VIAIRE ABANDONNÉE DE FAÇON À PERMETTRE LA CONVERSION DE CETTE INFRASTRUCTURE RÉGIONALE EN CORRIDOR RÉCRÉOTOURISTIQUE », le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation le 2 mars 2023 à compter de 19h30, dans la salle du conseil située au 167, route 204, Sainte-Justine, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE l'adoption du règlement no 217-23 a pour objet de modifier le règlement de zonage no 76-07 adopté par ce Conseil municipal le 9 août 2007 aux d'autoriser la classe d'usage « Activités récréatives extensives » dans les zones 03-I et 04-CH;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation à la Mairie, aux heures ordinaires de bureau et il contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QUE ce projet de règlement no 217-23 concerne la zone 03-I et 04-CH. La description ou l'illustration de cette zone peut être consultée à la Mairie.

DONNÉ à Sainte-Justine, ce 14^e jour de février deux mille vingt-trois (2023).

Gilles Vézina, directeur général et greffier-trésorier

Pul Y



DES NOUVELLES DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

HEURES D'OUVERTURE

Lundi 18h30 à 20h00 Mardi 13h30 à 15h00 Jeudi 18h30 à 20h00 Samedi 9h30 à 11h00

2: 418 383-5399

Nouvelle adresse : 111, rue de la Caisse

COUP DE CŒUR DE NOS BÉNÉVOLES



Dans le cadre de la Saint-Valentin, les bénévoles de la bibliothèque ont sélectionné leur coup de cœur lecture pour vous. N'hésitez pas à en emprunter un, peut-être deviendra-il votre coup de cœur également!

NOUVEAUTÉS JANVIER-FÉVRIER 2023

Marie-Bernadette Dupuis : Le mystère Soline, 1er tome Au-delà du temps;
Marie-Bernadette Dupuis : Le mystère Soline, 2e tome Le vallon des loups;
Marie-Bernadette Dupuis : Le mystère Soline, 1er tome Un chalet sous la neige.
Nous avons également plusieurs nouveautés jeunesse, nous les annonçons sur la page Facebook dès leurs arrivées.



Nous en profitons pour vous souhaiter une St-Valentin merveilleuse et remplie d'amour! xxxx

CONSULTER LA PAGE FACEBOOK OU LE SITE WEB DU RESEAU BIBLIO POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA BIBLIOTHÈQUE ROCH-CARRIER





CERCLE DE FERMIÈRES SAINTE-JUSTINE

En prévision du prochain Marché aux puces OLO, qui se tiendra à l'automne 2023, les personnes désirant se départir d'objets qui ne leur sont plus utiles peuvent les déposer devant la porte de la salle Claudia-Gagné, au sous-sol du Centre civique. S'il vous plaît, inscrire « OLO » sur l'emballage.

Grâce à vos dons en 2022, nous remettrons notre contribution habituelle à la Fondation OLO ainsi qu'a nos œuvres caritatives.

Merci pour votre implication!





COMMUNIQUÉ

St-Camille, le 18 janvier 2023

À chaque année, les médias nous font part de personnes d'une même famille qui ont été conduites en urgence dans un centre hospitalier pour une intoxication au monoxyde de carbone, aussi appelé tueur silencieux.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et très toxique qui peut provenir du gaz d'échappement de votre véhicule moteur (garage attenant à la résidence), chauffage au bois ou granule, à l'huile, kérosène ou combustion au propane.





En présence de ces systèmes, il est préconisé d'installer un détecteur à chaque étage près des chambres à coucher.

De plus, prendre note que le barbecue est une source importante de monoxyde de carbone, en plus d'être un risque important d'incendie lorsqu'utilisé dans une résidence ou tout autre bâtiment. Telle utilisation contrevient au règlement incendie.

RISEDE (Régie des incendies du secteur est des Etchemins)

Service des



PROGRAMMATION RELÂCHE 2023

OUVERT

Jusqu'à 20h

BAIN LIBRE

Piscine de l'École des Appalaches 135 boulevard Lessard,Ste-Justine

9	Dimanche 5 et 12 mars	Lundi 6 et 13 mars	Mercredi	Jeudi
Bain libre bloc 1	13h à 14h	18h30 à 19h30	à venir	à venir
Bain libre bloc 2	14h à 15h		à venir	à venir

Surveillez la page Facebook des loisirs pour les détails supplémentaires

L'oeuvre des loisirs de Sainte-Justine ainsi que quatre éléves de l'école des Appalaches vous invitent à...• Samedi le 4 mars 2023 Pour une entrée, c'est une denrée*!!! 18h30 à 20h00 Premier bloc *Offerte à l'Essentiel des Etchemins <u>20h00 à 21h30</u> 2e bloc des Etchemins Lumières et musique d'ambiance Gâteries à vendre CASSE-CROUTE

Au Centre sportif Claude-Bédard

Tarification Bain libre Gratuit 2 ans et -3 à 17 ans 4\$ / bloc Adultes 6\$ / bloc Famille (2 adultes / 2 enfants) 15\$ / bloc Famille (2 adultes / 3 enfants) 20\$ / bloc



BADMINTON LIBRE

Au gymnase de l'école des Appalaches Tous les lundis et jeudis, de 19h30 à 21h

Inscription sur place (3\$ par soir)

4 terrains pour jouer en simple 2 terrains pour jouer en double Apportez vos raquettes et vos volants.

OLLEYBALL INTÉRIEUR

sur place

Au gymnase de l'école des **Appalaches**

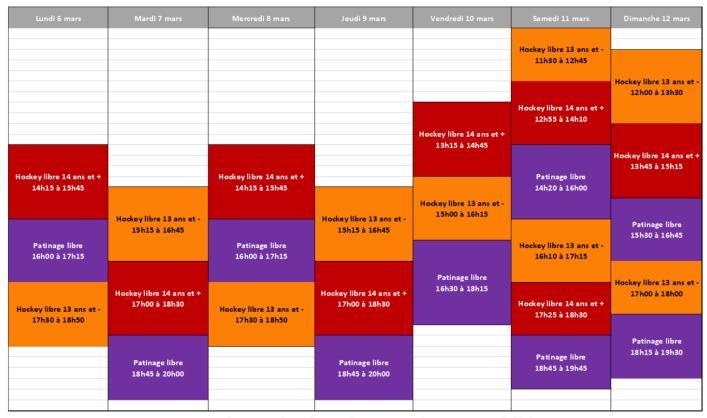
Tous les mardis, de 19h30 à 21h

Inscription sur place (3\$ par soir)

Les équipes sont formées sur place selon les présences.



CENTRE SPORTIF CLAUDE-BÉDARD



Tournoi 6 packs de Sainte-Justine – 32e édition

<u>Classe féminine :</u> <u>Classe B</u>:

Gagnantes : Les Germes Gagnants : Oilers

Finalistes : Les Pousses Finalistes : Vachon Subaru

Classe C: Classe A:

Gagnants : Fiers Natifs
Finalistes: Accommodation Anik
Gagnants: Les Chums
Finalistes: HC de St-Abdon

Le comité des Loisirs Sainte-Justine tient à remercier chacun des bénévoles qui se sont investis à leur façon et selon leur disponibilité. Chaque minute de votre temps est précieuse et appréciée.

Comme vous le savez, un événement de cette envergure ne s'organise pas en quelques minutes et demande l'implication de nombreuses personnes.

Merci à Diane et son équipe pour les nombreuses heures travaillées afin que vous puissiez manger du matin au soir!

Merci à Louis-Guy, qui, dans les dernières semaines, a passé de nombreuses heures à travailler la glace afin qu'elle soit la plus belle possible pour le tournoi et ce, malgré les variations de température et les imprévus... et qui a fait la zamboni plus de 30 fois entre vendredi et dimanche!

Finalement, merci au comité des Loisirs et au comité "6 packs" ! C'est un plaisir de se sentir si bien entouré et de pouvoir compter sur votre expérience, vos conseils et votre aide à tout moment, mais particulièrement dans un gros événement comme celui du 6 packs. C'est le cœur rempli de joie que je termine ma première édition du Tournoi 6 packs de Sainte-Justine !!!

L'an prochain, lorsque vous verrez les publications annonçant le tournoi, contactez-nous pour offrir une heure (ou deux!) de votre temps... Avant votre premier match de la journée, en soirée, peu importe le moment ou la durée, votre implication serait d'une grande aide et ce serait vraiment facilitant puisque nous devons passer beaucoup de temps à contacter notre entourage pour compléter les différentes tâches... Nous savons que nous pouvons compter sur vous pour nous aider à créer de beaux souvenirs aux générations qui suivent!

Émilie

Les Monts Notre-Dame

PROJET À VENIR

Pour répondre à une demande toujours grandissante, le Comité envisage présentement, l'installation de <u>Columbariums Extérieurs</u> dans tous les Cimetières de son territoire.

Chaque Columbarium aura 24 espaces, pouvant accueillir chacun 2 URNES (grandeur standard) et la concession sera d'une durée de 50 ans.

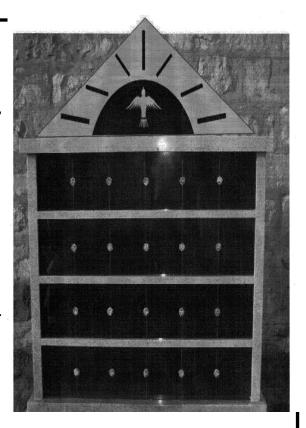
Pour manifester votre intérêt ou pour plus d'informations, veuillez rejoindre :

STE-JUSTINE: GHISLAIN ROYER 418-383-5939

Lucie Tanguay au <u>418-476-3651 ou au 418-625-3381</u>

<u>poste 551</u>

Laissez vos coordonnées sur le répondeur, et nous communiquerons avec vous.





RAPPEL-RAPPEL LE BAC DE RECYCLAGE (BLEU) ET DE VIDANGE (VERT)



Toujours placer le bac roulant en bordure de la rue. La poignée et les roues doivent être en direction de votre résidence. Garder un espace libre d'au moins 60 cm (2 pieds) de chaque côté et à l'arrière du bac roulant.

NE PAS METTRE TROP PRÈS DE VOS BALISES À NEIGE
IMPORTANT DE SORTIR VOS BACS <u>LA SOIRÉE AVANT</u> VOTRE JOURNÉE
PRÉVUE DE CUEILLETTE CAR IL PEUT Y AVOIR DU
CHANGEMENT DANS LES HORAIRES.



DOCUMENTS REQUIS:

- Vos relevés fédéral et provincial
- Vos reçus (Ex: médicaments)
- Si propriétaire: compte de taxes municipales
- Si locataire: relevé 31
- Aux personnes de 70 ans et plus: Coût de votre loyer en 2022 et/ou factures pour maintien à domicile

NOUVEL ESSOR PEUT VOUS AIDER!

Votre revenu pour 2022 était peu élevé :

Personne seule: 35 000 \$ maximun

Couple: 45 000 \$ maximum

Pour bénéficier de ce service GRATUIT

APPORTEZ VOS PAPIERS
DE 8 H 30 à MIDI ET DE 13 H à 15 H 30 à:

- SAINTE-JUSTINE MERCREDI 15 MARS 2023 NOUVEL ESSOR 191, rue Langevin (entrée du sous-sol)
- LAC-ETCHEMIN LUNDI 20 MARS 2023 GROUPE ALPHA DES ETCHEMINS 212-E, 2e Avenue
- SAINT-PROSPER VENDREDI 31 MARS 2023 Parentaime, Maison de la famille 1865-B, 20e Avenue



Pour information: Audrey Lemay 418 383-5252 poste 1

GROUPE ESPÉRANCE ET CANCER

Un organisme d'ici qui vous accompagne depuis 30 ans!

Notre mission

Offrir aux personnes atteintes de cancer et à leurs proches aidants, un milieu de vie, un réseau d'entraide et d'action ainsi que des activités favorisant leur prise en charge et l'amélioration de leur qualité de vie physique et psychologique.

Nos services

Relation d'aide
Écoute et accompagnement
Groupes d'entraide
Informations et références
Formations de croissance personnelle
Ateliers divers et activités sociales
Services de massothérapie à faible coût
Service de jumelage
Prêt de prothèse capillaire
Dons de bonnets
Accompagnement en fin de vie
Suivi de deuil



22 Mars 17 heures

« Un chemin pas comme les autres » Souper-conférence mettant en vedette

ÉMILIE FERLAND

Co-propriétaire du Miller Zoo



Informations

Territoires desservis

• Les Etchemins

- Robert-Cliche
- Beauce-Sartigan

Pour nous joindre

418-227-1607 | 418-625-2607 477, 90e Rue, bureau 250 (Place 90) Saint-Georges, G5Y 3L1 www.esperanceetcancer.org Suivez-nous sur



Soirée Chassomaniak 100% films de chasses

Samedi 4 mars au Centre Civique à 19h Billets en vente au IGA ou par Gina Chabot au 418-230-9227



















Bureau municipal 167 route 204 Sainte-Justine, QC **G0R 1Y0**

Téléphone: 418-383-5397 Télécopieur: 418-383-5398

SAINTE-JUSTINE

Heures d'ouverture Lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 13h00 à 16h30 Vendredi 9h00 à 13h00

RECEPTION@STEJUSTINE.NET

Site internet: WWW.STEJUSTINE.NET